



## **Le Canada investit 34,1 millions de dollars pour protéger les espèces en péril**

PFC reconnaît que la protection des espèces en péril et de leur habitat, en travaillant en collaboration avec le gouvernement, les peuples autochtones et d'autres partenaires, est essentielle afin de renverser la situation et rétablir la biodiversité du Canada.

En novembre dernier, l'honorable Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, a annoncé un financement pouvant atteindre 34,1 millions de dollars dans le cadre de l'initiative Patrimoine naturel bonifié.

À ce jour, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont identifié six espèces prioritaires communes : le caribou boréal, le caribou des montagnes du Sud, le caribou de Peary, le caribou de la toundra, le tétras des armoises et le bison des bois.

Le gouvernement fédéral a également publié le document *Espèces sauvages 2020 : la situation générale des espèces au Canada*. Le rapport fait le point sur 50 534 espèces, soit plus de la moitié de toutes celles connues au Canada. Les résultats indiquent que 20 % des espèces évaluées au Canada présentent un certain niveau de risque d'extinction, ce qui renforce le besoin de données, d'analyses et d'actions continues en matière de conservation des espèces.

L'accent mis sur les espèces en péril souligne l'une des principales priorités du Canada qui a accueilli le monde à Montréal pour la 15<sup>e</sup> réunion de la Conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (COP15) en décembre 2022.

PFC a un représentant au sein du Comité canadien du secteur forestier sur les espèces en péril (un des deux représentants de l'industrie forestière). À l'approche de 2023, nous serons fortement impliqués dans la contribution et la rédaction du plan de conservation des espèces en péril du secteur forestier.